Programme de Formation

Devenir Ambassadeur du rétablissement

Organisation

Durée : 31 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Tout professionnel des secteurs sanitaire ou médico-social, intervenant pair bénévole, usager, famille souhaitant s'inscrire dans les pratiques orientées rétablissement

Objectifs pédagogiques

Développer des connaissances sur les fondamentaux de l'approche rétablissement

S'approprier le support de sensibilisation

Créer un support adapté aux besoins de son établissement

Être en capacité d'animer une sensibilisation au rétablissement

Description

Découpage de la formation :

1 jour + 2 heures + 4 jours + mentorat et participation à une communauté de pratiques

Jour 1 : Mobilisation des acteurs et information

- Sensibilisation / échanges sur la démarche et les enjeux pour les animateurs (présentiel 1 jour)
- Mentorat (pour étayage / explicitation des savoirs expérientiels des personnes concernées du groupe) (distanciel 2 x 1h00)

Jour 2 : Fondements et principes du rétablissement (1 à 3 mois après le J1)

- Comprendre la notion de rétablissement en santé mentale et la situer historiquement
- S'approprier les concepts clés
- Appréhender les 5 étapes du rétablissement
- Identifier les leviers et obstacles du rétablissement
- Expliciter le rôle de l'entraide entre pairs dans le processus de rétablissement

Jour 3 : Applications et postures d'accompagnement

- Explorer l'équilibre entre protection et autonomie dans l'accompagnement.
- Expérimenter des stratégies d'accompagnement favorisant l'émancipation et la prise de décision autonome
- Comprendre l'importance de l'alliance thérapeutique dans le rétablissement. Initier une réflexion personnelle et collective sur une posture professionnelle orientée rétablissement.
- Connaître et s'approprier des outils du rétablissement
- Définir des actions concrètes à mettre en place.
- Réfléchir à l'intégration du rétablissement dans la structure

Jour 4 : Appropriation du support de sensibilisation et des outils pédagogiques d'animateurs du rétablissement

- Analyse approfondie du support PowerPoint de la sensibilisation au rétablissement
- Adaptation du support au contexte institutionnelle de la structure
- Temps consacré à l'intégration d'exemples concrets issus de leurs expériences personnelles ou professionnelles
- Mise en pratique, animation du déroulé de l'ensemble du PowerPoint
- Temps de questions-réponses pour clarifier les doutes et les difficultés.
- Partage d'expériences et de bonnes pratiques

Jour 5 : Co-animation et debriefing des 1ères sensibilisations au rétablissement en conditions réelles

- Simulation complète d'une session de sensibilisation auprès de salariés
- Débriefing

J + 12 mois : soutien et mentorat (peut être optionnel pour la version intra)

- Soutien à la mobilisation des acteurs impliqués
- Approfondissement des notions clés et approche pédagogique
- Communauté de pratique trimestrielle

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques, associée à une démarche interactive et participative, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la dynamique du processus pédagogique.
- Une analyse des pratiques professionnelles : basée sur l'étude de cas et situations cliniques, elle favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

Moyens et supports pédagogiques

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, méthodologiques, etc.).

Modalités d'évaluation et de suivi

Un dispositif adaptable d'évaluation est mis en place en fonction des besoins et demandes spécifiques du client :

- Questionnaire en amont pour cerner les attentes et besoins du/de la stagiaire.
- Évaluation des connaissances au début de la formation.
- Évaluation des acquis en continu : quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation.
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.
- Questionnaire individuel de satisfaction.
- Questionnaire « à froid » 3 mois après la formation (dispositif optionnel)